



Déclaration adressée
à l'Union locale CGT de Bagnolet - les Lilas,
à la Fédération des services publics
à l'Union Départementale 93 :

Nous n'attendrons pas le 31 mars!



Au soir de la manifestation du 20 février 2020, l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF annonce par communiqué que la prochaine échéance de mobilisation nationale contre la retraite à point est fixée au 31 mars.

Alors que depuis le 5 décembre 2019, une résistance sociale sans précédent tente de s'organiser contre la politique réactionnaire du gouvernement, les centrales syndicales ont visiblement choisi de mettre un coup d'arrêt à la mobilisation sociale, en repoussant à plus de trente jours la date du prochain rendez-vous de lutte contre cette retraite à point.

La singularité du mouvement social qui a débuté le 5 décembre s'exprime à la fois par la multiplicité de ses formes d'action, par ses modalités d'organisation, par sa longévité et par ses multiples ancrages locaux.

Le syndicat des territoriaux des Lilas est fier de participer à cette mobilisation, aussi bien selon ses modalités syndicales habituelles qu'en s'associant à d'autres composantes, notamment, l'AG interprofessionnelle de Romainville, les Lilas et le Pré-Saint-Gervais, qui s'est constituée localement comme dans beaucoup d'autres localités.

La responsabilité des centrales syndicales, à défaut de favoriser l'émergence de ces nouvelles composantes sociales, devrait être de garder le cap sur l'objectif central du moment: continuer de rassembler, à l'échelle nationale, jusqu'au retrait.

En repoussant à plus de 30 jours la prochaine échéance de mobilisation sociale, dans un contexte électoral qu'il est impossible d'ignorer, l'intersyndical détourne ses troupes de ses échéances prioritaires et donne un message défaitiste à contre-courant de la détermination qui s'exprime notamment dans les multiples formes d'action qui s'expriment depuis le 5 décembre.

Le syndicat de la CGT des territoriaux des Lilas exprime sa plus vive désapprobation sur cette prise de position démobilisatrice de l'intersyndicale et se joindra à toute initiative mobilisatrice qui lui semblera appropriée pour vaincre et aboutir au retrait de la contre-réforme de la retraite à point.

Le syndicat de la CGT des territoriaux des Lilas, réuni en Commission Exécutive, le jeudi 27 février 2020